

## BOURSE MUNICIPALE D'AIDE A LA SCOLARITE ANNEE 2012-2013

(Élève dont les parents sont domiciliés à Reims)

### PUBLICS ET PRIVES

COLLEGES

LYCEES

DATE LIMITE DE DEPOT : **11 MAI 2012**

NUMERO DOSSIER.....  
(Réservé à l'Administration)

**Établissement fréquenté :**

Nom – Prénom de l'élève .....

Né-e le .....sexe.....

Adresse : .....

Tél : .../.../.../.../.../...port : .../.../.../.../.../.../ adresse mail .....@.....

### REPRESENTANTS LEGAUX

NOM – PRENOM	<u>Préciser si vous êtes</u>
Du Père : ..... ..... .....	<input type="checkbox"/> célibataire  <input type="checkbox"/> marié-s  <input type="checkbox"/> vivant maritalement  <input type="checkbox"/> séparé-s ( <b>joindre l'attestation des deux parents qui précise la résidence de l'enfant</b> )  <input type="checkbox"/> veuf-veuve (préciser date du décès du conjoint)
De la Mère : ..... ..... .....	<input type="checkbox"/> en cours de divorce  <input type="checkbox"/> divorcés ( <b>jugement à joindre au dossier à défaut attestation des deux parents qui précise la résidence de l'enfant</b> )



## RENSEIGNEMENT A FOURNIR PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT

L'élève.....est inscrit en classe de .....

Visa et Date :

Cachet de l'établissement

### REMARQUE :

Le dossier devra être retourné complété et signé au secrétariat de l'établissement qui se chargera, après visa, de le transmettre à la Mairie de Reims.

Pour les élèves en CM2 qui fréquenteront une classe de 6<sup>ème</sup> à la rentrée, les dossiers sont à déposer au 4 rue Jovin – 51100 REIMS

Tout dossier déposé après la date indiqué ci-dessus ou incomplet fera l'objet d'un refus

### Pour tout renseignement

Direction de l'Éducation  
Service des bourses municipales  
4 rue Jovin  
51096 Reims Cedex  
☎ 03.26.77.76.35

Ce dossier est valable uniquement pour l'année scolaire 2012-2013.  
La demande est à renouveler chaque année

## INFORMATION

### BOURSES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

**Nationales** : Rectorat ou à l'établissement

1 rue Navier 51082 REIMS Cedex  
☎ 03.26.05.20.98

**Départementales** : Conseil Général de la Marne

2 bis, Rue Jessaint 51038 -CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex  
☎ 03.26.69.52.82 ou 83 ou 84  
Du 15 août 2012 au 15 octobre 2012

### MUNICIPALES

**Aide à la scolarité** :

Collèges, lycées Reims et Hors Reims publics et privés - : du 05-03-2012 au 11-05-2012

**Demi-pension**

Collèges, lycées Reims et Hors Reims Publics - : du 03-12-2012 au 14-01-2013  
Dossiers à retirer à l'établissement.

**C.F.A Aide à la scolarité**

du 05-10-2012 au 19-11-2012  
Dossiers à retirer au Service Éducation ou dans une antenne municipale.

**Les dossiers hors délais seront rejetés.**

Pour tout renseignement complémentaire,  
s'adresser au Service Éducation de la Mairie de Reims 4 rue Jovin - ☎ 03.26.77.76.35